

cavité du col ou dans la cavité de la matrice, suivant le siège de la lésion, et laissé intentionnellement dans cette cavité. L'innocuité de cette pratique lui a été démontrée par des cas où le crayon, s'étant brisé, était resté accidentellement dans la cavité utérine : « L'expérience, dit-il, a répondu à mes prévisions, et aujourd'hui l'introduction de l'azotate d'argent à demeure dans l'utérus est une des petites opérations auxquelles j'ai recours aussi souvent qu'à la cautérisation du museau de tanche ou de la cavité du col. » (A. Courty, *op. cit.*, p. 264.) Je dois dire que mes préventions contre cette pratique sont tombées depuis que j'ai pu en constater dans quelques cas l'innocuité et la réussite⁽¹⁾. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle doit être réservée pour les cas rebelles aux autres moyens.

§ 2. — Substitutifs indirects

Les sulfureux et les balsamiques, ayant électivité d'action sur les muqueuses, peuvent, quand elles sont en état de blennorrhée, exercer sur elles, au moment de leur élimination, une action substitutive indirecte.

(1) 1089. Il décrit ainsi cette opération : « Je choisis, dit-il, un crayon de nitrate d'argent d'un diamètre et d'une longueur variables, suivant qu'il me paraît indiqué d'en laisser dans l'utérus un petit ou un gros fragment. J'en arrondis et effile légèrement l'extrémité en la roulant entre les doigts, dans un linge grossier, un peu humecté, afin d'en faciliter la pénétration. Puis, je le fixe dans un porte-nitrate ordinaire, en platine, à long manche. ou je le saisis entre les mors concaves de la pince utérine. La malade étant mise en supination au bord du lit, j'introduis dans le vagin un spéculum de bois qui saisit le col. Je pratique le cathétérisme pour bien connaître la direction du canal cervico-utérin, mais avec beaucoup de douceur, de peur de déterminer des contractions spasmodiques de l'orifice, et, immédiatement après, je porte le crayon de nitrate d'argent jusque dans la cavité utérine. Alors, au lieu de mettre tous mes soins à l'en retirer intact, je les mets, au contraire, à le précipiter, en entr'ouvrant les pinces, ou à le casser en imprimant une forte et brusque inclinaison au porte-nitrate, ce qui n'est pas toujours aisé, et je l'abandonne dans cette cavité. Aussitôt après, je porte au fond du vagin un gros tampon de coton trempé dans de l'eau salée, afin de neutraliser le nitrate d'argent qui s'écoule de la cavité utérine à mesure qu'il s'y dissout, et de préserver la muqueuse du vagin et du col de l'utérus. Je soutiens ce premier tampon par un fort tampon sec et je retire le spéculum. Puis, les mêmes précautions sont prises qu'après la cautérisation actuelle, pour prévenir le développement de l'inflammation. » Il est évident qu'ici le repos et les bains, les cataplasmes sur le ventre, un régime sévère doivent intervenir pour rendre inoffensive cette médication hardie.

I. *Sulfureux*. — Sous quelque forme que le soufre soit introduit dans l'économie, il va produire sur les éléments intimes des muqueuses, au moment où il est éliminé sous forme d'acide sulfhydrique, une action substitutive de nature irritante ; celle-ci est-elle dans des limites convenables, l'inflammation chronique des muqueuses en est modifiée favorablement ; dépasse-t-elle cette mesure, les muqueuses s'enflamment au delà de ce qui est nécessaire et leurs lésions repassent à l'état aigu ; aussi l'emploi des sulfureux demande-t-il, dans ces cas, à être dirigé avec beaucoup de ménagements. Je donnerai pour exemples la bronchite chronique et cet ensemble de lésions pulmonaires complexes qui correspond à la phthisie.

Le soufre peut être employé sous diverses formes. J'ai très-habituellement, et comme pierre de touche, recours à la fleur de soufre [806], associée ou non aux bains sulfureux [806] ; et, si ce moyen est toléré, si la poitrine ne s'échauffe pas, pour employer une expression vieillie, mais d'un sens clinique très-juste, je passe de cette forme aux préparations solubles, bien autrement actives.

Toutes les eaux minérales sulfureuses, qu'elles soient sulfurosodiques, sulfuro-calciques, thermales ou froides, peuvent, en y mettant des ménagements suffisants, s'adapter au traitement substitutif des inflammations chroniques des muqueuses.

Les sources sulfureuses froides de Pierrefonds, d'Enghien ; celles de Saint-Honoré et d'Allevard, qui, par leur température tiède (24[°] environ), forment, en quelque sorte, un anneau intermédiaire entre les eaux sulfureuses froides et les sources sulfureuses chaudes, plus excitantes (Amélie-les-Bains, le Vernet, Cauterets, Bonnes), constituent une échelle de stimulation dont on peut adapter les divers degrés à l'impressionnabilité des malades, de façon à produire sur les muqueuses enflammées une stimulation qui modifie leur vitalité sans les faire repasser à l'état aigu. La disposition à la fièvre et, s'ils'agit de la muqueuse aérienne, la disposition aux hémoptysies, sont deux conditions qui doivent, bien que quelques spécialistes pensent le contraire, engager à ne recourir à la stimulation sulfureuse qu'avec certains ménagements.

II. *Balsamiques*. — Le groupe des médicaments balsamiques a été assez mal étudié jusqu'ici. Leur odeur suave, leur action irritante locale, plus ou moins marquée, mais générale chez tous ; la stimulation générale, qui suit leur emploi et qui va retentir, par une sorte d'électivité, sur les muqueuses aérienne et génito-

urinaire; l'odeur particulière que les balsamiques donnent parfois à l'urine en s'éliminant par ce produit de sécrétion, voilà autant de traits physiologiques qui leur sont communs.

Rigoureusement, on ne devrait appeler balsamiques que les substances qui contiennent de l'acide benzoïque; mais l'usage, moins correct et se montrant ici plus clinicien que la pharmacie, englobe sous ce nom les baumes proprement dits, les oléo-résines et même quelques essences. Les blennorrhées de la muqueuse aérienne et celles de la muqueuse génito-urinaire sont très-habituellement traitées par les balsamiques.

I. Le *benjoin* ⁽¹⁾, contenant de l'acide benzoïque dans les proportions de 10 à 14 pour 100, agit d'une manière remarquable sur la sécrétion urinaire; l'acide benzoïque s'empare des éléments de la glyco-colle, ou sucre de gélatine, et donne naissance à de l'acide hippurique et à de l'eau. On lui attribue généralement une action stimulante sécrétoire, qui s'accuserait par de la sueur, des urines plus copieuses; mais je ne sache pas que des expériences un peu sérieuses aient été faites sur ce point. Son action sur les muqueuses semble s'exercer de préférence sur la muqueuse bronchique; mais il est improbable que l'excitation qu'il y détermine atteigne cette limite qui en ferait un agent de substitution locale, et le benjoin agit principalement, comme du reste tous les balsamiques, sur l'hypersécrétion bronchique, dans le sens d'une dépression de celle-ci. Du reste, on l'emploie rarement seul; le benjoin est presque toujours, dans les bronchites chroniques, associé au soufre, au Tolu ⁽²⁾, à la gomme-ammoniaque [501].

La *poudre de Meyer* ⁽³⁾ est une association très-rationnelle, dans le cas de catarrhe phlegmorrhagique avec atonie locale et générale. Le *sirop de benjoin* ⁽⁴⁾ sert à édulcorer les potions dans lesquelles entrent d'autres balsamiques. Les *pilules de*

⁽¹⁾ 1090. Le *benjoin* se donne en poudre aux doses de 50 centigr. à 2 gram. L'*alcoolé de benjoin*, qui est au 5°, aux doses de 2 à 10 gram.

⁽²⁾ 1091. Le *baume de Tolu* ne s'emploie guère que sous forme de *teinture*, au 5°, à la dose de 4 à 20 gram., et de *sirop* contenant $\frac{1}{30}$ de baume de Tolu. Les pastilles de Tolu, dont on abuse tant, sont insignifiantes comme activité.

⁽³⁾ 1092. La *poudre de Meyer* est formée de : parties égales de benjoin, de fleur de soufre, d'oléo-saccharum, de fenouil, 1 partie, et de 4 parties d'une poudre inerte. On en donne de 1 à 2 gram.

⁽⁴⁾ 1093. Le *sirop de benjoin* est au 12°. On en donne de 15 à 30 gram. dans une potion.

Morton ⁽¹⁾ avaient jadis beaucoup de réputation dans le traitement des affections pulmonaires chroniques; on pourrait les reprendre en supprimant les cloportes qu'elles renferment, reste impur d'une polypharmacie oubliée, et qui n'ajoutent rien à ses propriétés.

Le baume de térébenthine, le baume de Tolu, le baume du Pérou ⁽²⁾, le goudron ⁽³⁾, le copahu même, peuvent être employés avec avantage dans les bronchites chroniques et c'est précisément la propriété qu'ont ces substances de modifier l'état de la muqueuse aérienne qui explique comment on a pu croire avoir arrêté, grâce à elles, les progrès de la phthisie alors qu'on n'avait amélioré qu'un des éléments de cette maladie complexe.

II. J'insisterai plus longuement sur le traitement balsamique des blennorrhées de la muqueuse uro-génitale. Le copahu, le cubèbe, le baume de térébenthine, le santal, sont les substances auxquelles on a le plus souvent recours pour modifier les blennorrhées de la muqueuse qui tapisse les voies génito-urinaires.

1° Le *copahu* s'administre dans la blennorrhagie, soit à la période d'acuité, soit à la période de déclin. Il est abortif dans le

⁽¹⁾ 1094. Les *pilules de Morton* se composent de : safran, 1 partie; gomme-ammoniaque, 8; acide benzoïque, 6; baume de Tolu, 1; baume de soufre anisé (mélange de soufre 1 partie; essence d'anis 4 parties), 6; poudre de guimauve, 16.

On fait des pilules de 20 centigr. et on en donne de 2 à 6 par jour.

⁽²⁾ 1095. L'*électuaire de Werlhof*, que ce médecin prônait avec une ferveur d'autant plus concevable qu'il croyait lui devoir la vie de sa fille, avait la formule suivante:

℞ Baume du Pérou... ..	8 gram.
Jaune d'œuf.....	n° 1.
Extrait de quinquina.....	24 gram.
Miel rosat.....	100 —

On en donnait une cuillerée toutes les heures.

⁽³⁾ 1096. Le *goudron de bois* s'emploie en *inhalations*, par la méthode de Crichton et de Cayol, ou à l'intérieur. L'*eau de goudron* du Codex se prépare avec 1 partie de goudron purifié et 30 d'eau; on jette cette première quantité d'eau et on fait macérer le marc pendant huit jours dans 30 parties d'eau de puits; on décante et on filtre. On donne cette eau par verrées, pure ou coupée.

L'*électuaire de Mignot*, préparé avec 5 gram. de goudron, 5 gram. de baume du Pérou et 4 gram. de poudre d'iris, se donne aux doses de 2 à 8 gram.

premier cas, substitutif dans le second. Ce qui semble bien démontrer que le copahu agit sur les muqueuses en état de blennorrhée, par une action topique indirecte s'exerçant au moment de l'élimination, c'est ce fait que des femmes qui prennent du copahu pour une blennorrhagie ne la voient se modifier que si elle est uréthrale, et que des injections pratiquées avec de l'urine ainsi chargée des principes du copahu, dans le cas de blennorrhagie vaginale, modifient celle-ci favorablement. J'ai cité plus haut les expériences si démonstratives faites par Ricord sur un sujet porteur d'une fistule uréthrale. Il faut reconnaître cependant que, de ces deux faits de substitution locale, celui qui s'opère après l'administration interne du médicament, atteignant les éléments intimes de la muqueuse, est autrement efficace que celui qui s'obtient à la suite des injections de copahu.

Le fait de l'utilité, abortive et curative, en même temps, du copahu dans la blennorrhagie (1), est si bien admis par tout le monde, depuis les recherches de Ansiaux, Ribes, Delpech, Velpeau, etc., dont les résultats ont été vérifiés par une masse considérable de praticiens, que nous nous croyons dispensé d'insister davantage sur ce point. Le copahu, d'une digestibilité difficile, provoque souvent de la diarrhée et une sorte de superpurgation; mais, sans méconnaître l'action de cette hypercrinie artificielle sur la disparition des écoulements, on ne saurait, en présence des faits sans nombre qui prouvent que le copahu guérit les blennorrhagies sans purger, attacher une grande importance à cette explication des effets de cette oléo-résine. Le cubèbe (2)

(1) 1097. Le copahu liquide s'emploie par la bouche, soit en substance, soit enveloppé dans des capsules de gélatine ou de gluten, soit solidifié avec parties égales de magnésie blanche ou $\frac{4}{10}$ de magnésie calcinée. La dose est de 10 à 30 gram. par jour, suivant la tolérance du tube digestif. On peut aussi le donner en lavement (15 à 30 gram. de copahu, 1 jaune d'œuf, 200 gram. d'eau et 5 gouttes de laudanum).

La potion de Chopart (elle est aussi employée quelquefois et avec succès contre l'hémoptysie) a pour formule :

2	Baume de copahu.....	60 gram.
	Alcool à 80°.....	60 —
	Sirop de Tolu.....	60 —
	Hydrolat de menthe poivrée.....	60 —
	Eau de fleur d'oranger.....	60 —
	Alcool nitrique.....	8 —

2 à 3 cuillerées par jour.

(2) 1098. Le poivre cubèbe se donne à la dose de 4 à 20 gram., en pou-

jouit d'une propriété analogue, et ces deux médicaments dominent la thérapeutique des blennorrhagies uréthrales et vaginales. Il est bien probable que leur action utile se ferait également sentir sur la muqueuse aérienne en état de blennorrhée; mais la réprobation qui s'attache à ces médicaments, en tant que médicaments spécifiques, empêche d'en tirer parti dans les bronchites chroniques.

2° Le cubèbe ou poivre cubèbe, introduit en 1816 par Crawford et Barclay, de la thérapeutique des Indiens dans la nôtre, a été, dès son apparition, l'objet de recherches attentives de la part de Delpech, et elles ont eu pour résultat de le faire entrer, au même titre que le copahu, dans le traitement de la blennorrhagie. Velpeau lui attribuait sur le copahu l'avantage d'être beaucoup mieux supporté que ce dernier par le tube digestif. Il donnait le cubèbe à la dose de 6 à 12 gram. par jour, le suspendant dans un liquide mucilagineux; il continuait ainsi pendant deux ou trois jours, puis soutenait l'action du médicament par des doses décroissantes. Trousseau et Pidoux considèrent avec raison cette action du cubèbe comme spécifique, puisqu'elle s'exerce en dehors de toute modification appréciable de l'économie pouvant l'expliquer (*op. cit.*, t. II, p. 668); mais cependant, comme les oléo-résines déterminent, à dose élevée, une sensation d'ardeur du canal de l'urèthre, il semble qu'on doive accorder à cette action un certain caractère substitutif.

3° Le baume de térébenthine (1) a électivité d'action sur la muqueuse génito-urinaire, mais principalement sur la partie de

dre, en électuaire ou sous forme d'extrait hydro-alcoolique (dose 2 à 6 gram.)

Le plus ordinairement, on l'associe au copahu. L'opiat de copahu composé, du Codex, contient parties égales de baume de copahu, de cubèbe et de cachou. On en donne 10 à 20 gram. Jeannel croit la proportion de cachou trop élevée dans cette formule.

Les astringents ne conviennent que dans la forme chronique; il faut, dans les blennorrhagies aiguës, une fois le premier appareil inflammatoire tombé, n'employer que le copahu ou le cubèbe, soit seuls, soit associés ensemble.

La spéculation et l'envie d'innover ont multiplié au delà du besoin les formules des opiats, des électuaires, de bols antiblennorrhagiques; je ne saurais aborder une énumération aussi fastidieuse que superflue.

(1) 1099. L'oléo-résine de térébenthine se donne à la dose de 1 à 4 gram., solidifiée par la magnésie et sous forme de pilules. L'oléo-résine de térébenthine doit être préférée à la térébenthine cuite, qui, bouillie dans l'eau, a perdu une partie de son activité.

cette muqueuse qui tapisse les calices, le bassin, l'uretère, la vessie; et de là l'usage utile que l'on en fait dans la pyélite, le catarrhe vésical, etc. L'odeur de violette que la térébenthine communique aux urines est une preuve de cette électivité.

4° Le *baume de gurjun* (*wood-oil* des Anglais), qui exsude des incisions faite à l'écorce d'un arbre de la famille des Diptérocarpées, employé jadis par O'Schanghnessy dans le traitement de la blennorrhagie, vient d'être récemment appliqué par Vidal et Mauriac au traitement de cette maladie. Ses propriétés sont analogues à celles du copahu et du cubèbe.

5° *Essence de santal jaune*. — Cette essence, préconisée par Henderson et essayée avec succès à Paris par Panas, a la propriété de modifier très-rapidement les blennorrhagies, de diminuer l'abondance de l'écoulement; mais, ce point atteint, elle n'arrive que lentement à achever de les tarir et il faut souvent revenir aux injections (*). L'essence de santal paraît mieux supportée par l'estomac que le copahu.

Tels sont les principaux agents qui sont susceptibles de modifier l'inflammation chronique des muqueuses et de la guérir par voie de substitution. L'action des baumes dans les blennorrhagies aiguës est abortive plutôt que substitutive, et il faut la considérer comme spécifique et, par conséquent, inexplicable.

ARTICLE III. — PHLOGOGÉNÉTIQUES DES SÉREUSES

On peut arriver à irriter des séreuses pour changer leur vitalité, et combattre leurs habitudes sécrétoires de plusieurs façons :

- 1° Par des moyens mécaniques, tels que l'irritation de la séreuse par un stylet, le passage d'un séton;
- 2° Par des liquides irritants, tels que le vin, la teinture d'iode;
- 3° Par l'électricité.

Un mot sur ce dernier moyen. J'insisterai plus longuement bientôt, à propos des moyens de détruire les tissus, sur les procé-

(*) 1100. On peut prescrire la potion suivante :

2° Baume de gurjun.....	4 à 16 gram.
Gomme.....	10 —
Sirop de gomme.....	30 —
Hydrolat de menthe...	60 —

A prendre en trois fois dans la journée.

(2) 1101. L'essence de santal jaune se donne en capsules contenant chacune 40 centigr. d'essence, à la dose de 8 à 10 capsules par jour.

dés électrolytiques. Il me suffira de rappeler, en ce moment, que l'hydrocèle, les kystes synoviaux, ont été traités avec succès par l'irritation électrique après évacuation incomplète du liquide qu'ils renferment.

Mais l'iode domine encore, il faut le dire, la médication irritante substitutive appliquée aux séreuses, et tout ce qui va suivre se rapportera à ce seul moyen.

Sans doute, la seule évacuation du liquide peut, dans des cas heureux, et malheureusement exceptionnels, conduire à la guérison complète; mais il est habituellement nécessaire d'agir directement sur la séreuse au moyen des injections.

La question que nous abordons ici est des plus graves: elle confine de très-près aux limites du possible en médecine et en chirurgie; aussi soulève-t-elle des points de thérapeutique extrêmement controversés. Ici, comme dans les autres parties de cet ouvrage, nous nous maintiendrons sur le strict domaine de la pratique, et, laissant de côté tout détail d'érudition et tout débat de priorité, nous nous efforcerons d'indiquer aux praticiens la ligne de conduite qu'ils doivent suivre pour éviter le double écueil d'une témérité trop hasardeuse ou d'une abstention trop timide.

Le but que se propose le thérapeute, en introduisant des liquides irritants dans des séreuses, est de développer dans ces membranes une irritation inflammatoire qui change leur manière d'être habituelle et arrête l'exhalation morbide dont elles sont le siège. Tous ses efforts doivent donc tendre à ce que cette inflammation ne soit ni en deçà ni au delà de la mesure nécessaire, et il y parvient ordinairement par un choix judicieux du liquide à injecter, par une graduation prudente de ses doses et enfin par un ensemble de précautions propres à donner aux procédés qu'il emploie toutes les garanties désirables d'innocuité et de réussite.

On avait cru, dans le principe, que ces injections n'agissent dans les petites cavités séreuses, comme celle de la tunique vaginale par exemple, qu'en déterminant l'agglutination inflammatoire des deux feuillets de la membrane et l'effacement de ses cavités; mais des autopsies faites avec le plus grand soin, chez des individus qui avaient été opérés d'hydarthroses et d'hydrocèles par la méthode des injections, ont démontré que ce mode de terminaison est tout à fait accidentel et que le plus souvent la cavité séreuse est intacte; tout se réduit à une simple modification vitale de la membrane; et, d'ailleurs, la réussite des injections iodées dans les hydropisies des grandes séreuses viscérales eût pu, à priori, donner la preuve que les choses se passent de la sorte.